

Montréal, le 1^{er} septembre 2000

Hydro-Québec
Direction principale projets et
construction
855, rue Sainte-Catherine est,
16^e étage
Montréal (Québec) H2L 4P5

Monsieur André Harvey
Président
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet: Projet de ligne à 315 kV Grand-Brûlé—Vignan
Révision du rapport d'avant-projet**

Monsieur,

Hydro-Québec a déposé en mars 2000 le rapport d'avant-projet relatif au projet de ligne à 315 kV Grand-Brûlé—Vignan, rapport dans lequel elle présente le tracé retenu. Un résumé du rapport d'avant-projet et un complément au rapport ont par ailleurs été déposés au cours des mois suivants.

Le ministre de l'Environnement a tout récemment mandaté votre organisme pour tenir une période d'information publique sur ce projet. Celle-ci est présentement en cours depuis le 15 août dernier et des séances d'information sont prévues pour les 5, 6 et 7 septembre prochains. A la lumière de cette donnée, nous trouvons important de vous informer des nouvelles informations relatives à ce projet.

Ainsi, à la demande des organismes et résidents des milieux concernés, Hydro-Québec travaille toujours à l'optimisation de la variante préférable dans les secteurs du Lac à la Loutre et du chemin de Vendée. Depuis le dépôt du rapport d'avant-projet, les 14 et 15 juin derniers plus précisément, des rencontres d'information ont d'ailleurs eu lieu avec les propriétaires et résidents concernés par les nouvelles propositions d'optimisation du tracé dans ces secteurs.

Une autre rencontre s'est également tenue les 10 août 2000 avec les représentants de l'Association pour la protection de l'eau et de l'environnement d'Huberdeau et du lac à la Loutre, association récemment créée.

Nous vous ferons parvenir, à court terme, un rapport complémentaire au rapport d'avant-projet, document qui fera le point sur la démarche et les études d'optimisation dans les deux secteurs en question. Nous joignons ici les cartes désignant les optimisations proposées dans ces deux secteurs.

Par ailleurs, il résulte de l'exercice de révision que nous avons réalisé certaines modifications à l'échéancier et au coût de réalisation du projet de la ligne à 315 kV Grand-Brûlé—Vignan.

L'échéancier révisé est le suivant:

- Ligne à 315 kV Grand-Brûlé—Vignan
 - ◆ Déboisement: Été → automne 2001
 - ◆ Construction: Hiver 2001 → été 2002
- Postes du Grand-Brûlé et Vignan
 - ◆ Construction: Été 2001 → été 2002
- Mise en service : Août 2002

Concernant le coût du projet et les retombées économiques, les pages contenant les modifications apportées au rapport d'avant-projet ainsi qu'au résumé du rapport d'avant-projet sont jointes à la présente lettre.

Nous espérons le tout à votre entière satisfaction et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.


Normand Bell
Gérant de projets - lignes

p.j. Cartes d'optimisations - Secteur lac à la Loutre et Secteur Chemin de Vendée
Pages révisées du rapport d'avant-projet et du résumé du rapport d'avant-projet

c.c. Mme Linda Tapin, Chef de service intérimaire - projets en milieu terrestre,
Ministère de l'Environnement du Québec
M. Serge Tremblay
M. Patrice Ouellet
Mme Laurence Hogue

Montréal, le 1^{er} septembre 2000

Hydro-Québec
Direction principale Projets et
construction
855, rue Sainte-Catherine est,
16^e étage
Montréal (Québec) H2L 4P5

Madame Linda Tapin
Chef de service intérimaire - projets en milieu terrestre
Ministère de l'Environnement du Québec
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage
675, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet: Projet de ligne à 315 kV Grand-Brûlé—Vignan
Révision du rapport d'avant-projet**

Madame,

Hydro-Québec a déposé en mars 2000 le rapport d'avant-projet relatif au projet de ligne à 315 kV Grand-Brûlé—Vignan, rapport dans lequel elle présente le tracé retenu. Un résumé du rapport d'avant-projet et un complément au rapport ont par ailleurs été déposés au cours des mois suivants.

Le ministre de l'Environnement a mandaté tout récemment le BAPE pour tenir une période d'information publique sur ce projet. Celle-ci est présentement en cours depuis le 15 août dernier et des séances d'information sont prévues pour les 5, 6 et 7 septembre prochains. À la lumière de cette donnée, nous trouvons important de vous informer des nouvelles informations relatives à ce projet.

Ainsi, à la demande des organismes et résidents des milieux concernés, Hydro-Québec travaille toujours à l'optimisation de la variante préférable dans les secteurs du Lac à la Loutre et du chemin de Vendée. Depuis le dépôt du rapport d'avant-projet, les 14 et 15 juin derniers plus précisément, des rencontres d'information ont d'ailleurs eu lieu avec les propriétaires et résidents concernés par les nouvelles propositions d'optimisation du tracé dans ces secteurs.

Une autre rencontre s'est également tenue le 10 août 2000 avec les représentants de l'Association pour la protection de l'eau et de l'environnement d'Huberdeau et du lac à la Loutre, association récemment créée.

Nous vous ferons parvenir, à court terme, un rapport complémentaire au rapport d'avant-projet, document qui fera le point sur la démarche et les études d'optimisation dans les deux secteurs en question. Nous joignons ici les cartes désignant les optimisations proposées dans ces deux secteurs.

Par ailleurs, il résulte de l'exercice de révision que nous avons réalisé certaines modifications à l'échéancier et au coût de réalisation du projet de la ligne à 315 kV Grand-Brûlé—Vignan.

L'échéancier révisé est le suivant:

- Ligne à 315 kV Grand-Brûlé—Vignan
 - ◆ Déboisement: Été → automne 2001
 - ◆ Construction: Hiver 2001 → été 2002
- Postes du Grand-Brûlé et Vignan
 - ◆ Construction: Été 2001 → été 2002
- Mise en service : Août 2002

Concernant le coût du projet et les retombées économiques, les pages contenant les modifications apportées au rapport d'avant-projet ainsi qu'au résumé du rapport d'avant-projet sont jointes à la présente lettre.

Nous espérons le tout à votre entière satisfaction et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.


Normand Bell
Gérant de projets - lignes

p.j. Cartes d'optimisations - Secteur lac à la Loutre et Secteur Chemin de Vendée
Pages révisées du rapport d'avant-projet et du résumé du rapport d'avant-projet

c.c. M. André Harvey, président du BAPE
M. Serge Tremblay
M. Patrice Ouellet
Mme Laurence Hogue

Boucle outaouaise

***Ligne à 315 kV
Grand-Brûlé—Vignau***

Rapport d'avant-projet

Volume 1

- Justification du projet
- Études technoéconomiques
- Étude d'impact sur l'environnement
- Relations avec le milieu

Mars 2000

3.2 Retombées économiques régionales

3.2.1 Mesures pour favoriser les retombées économiques régionales

Hydro-Québec déploie des efforts pour favoriser les retombées économiques régionales de ses projets. Les mesures suivantes sont prises lorsqu'elles sont pertinentes :

- clauses de contrat qui obligent les mandataires à utiliser les services de camionneurs artisans, le tout conformément à la *Loi sur les transports* ;
- utilisation des dépôts de matériaux et équipements situés dans la région où se déroulent les travaux ;
- location de bureaux pour le personnel provenant de l'extérieur de la région et qui œuvre dans le secteur de réalisation du projet ;
- déboisement offert aux propriétaires ou à des entrepreneurs ;
- programme de mise en valeur intégrée consacré au développement régional et aux initiatives locales en environnement.

3.2.2 Retombées économiques directes

Les retombées économiques directes du projet de la boucle outaouaise totalisent environ 25 millions de dollars, y compris les sommes versées au titre du programme de mise en valeur intégrée (voir les tableaux 3 à 5). Ce montant représente environ 14 % du coût total des travaux, estimé à 175 millions de dollars.

Tableau 3 – Retombées économiques directes : ligne Grand-Brûlé—Vignan

Source de retombées	Valeur approximative (milliers de dollars de réalisation)	Proportion du coût de la ligne* (%)
Main-d'œuvre directe	2 595	2,0
Services professionnels	2 789	2,2
Location d'équipement	1 140	0,9
Fourniture de matériaux	184	0,1
Services	1 209	0,9
Acquisition de servitude	5 883	4,5
Déboisement	2 700	2,1
Total excluant le PMVI**	16 500	12,7
PMVI	1 296	1,0
Total incluant le PMVI	17 796	13,7

* Le coût de réalisation de la ligne Grand-Brûlé—Vignan est estimé à environ 129 millions de dollars.

** PMVI : Programme de mise en valeur intégrée.

Modifications apportées le 1^{er} septembre 2000.

Surveillance et suivi en matière d'environnement

Hydro-Québec surveillera le déroulement des travaux à toutes les étapes de la construction de la ligne, notamment en ce qui touche la mise en œuvre des mesures d'atténuation prévues dans le rapport d'avant-projet.

Elle veillera également, grâce à un programme de suivi, à évaluer l'efficacité des mesures d'atténuation et à mesurer les impacts réels du projet. Ce suivi portera plus particulièrement sur les écrans boisés qui auront été conservés ou implantés le long de l'emprise de la ligne ainsi que sur le bruit ambiant produit par les postes du Grand-Brulé et Vignan.

Coût des travaux

Le coût global du projet de la boucle outaouaise a été estimé au début de 1998 à quelque 226 millions de dollars (dollars de réalisation).

Ce coût est en cours de révision pour tenir compte des modifications apportées aux caractéristiques et à l'échéancier du projet.

Calendrier des travaux

La construction de la ligne Grand-Brulé—Vignan débutera à l'hiver 2001 alors que l'agrandissement du poste du Grand-Brulé et les modifications au poste Vignan débiteront à l'été 2001, après qu'Hydro-Québec aura reçu toutes les autorisations requises. Les travaux s'échelonnent jusqu'à la mise en service de la ligne, prévue en août 2002.

La construction de la ligne comprend les étapes du déboisement, de l'installation des fondations, du montage des pylônes et du déroulement des câbles. Les essais de mise en route et la remise en état des lieux viendront clore le programme des travaux.